

Partenariats Public Privé : l'exemple des écoles marseillaises

Nous avons rencontré **Pierre-Marie Ganozzi**, secrétaire départemental de la FSU des Bouches du Rhône. L'objet de notre échange est la volonté de la ville de Marseille d'inscrire la rénovation des écoles marseillaises dans le cadre des Partenariats Public Privé (PPP).

Pierre-Marie, pouvez-vous nous préciser ce que c'est, qu'un PPP ?

Il s'agit d'un partenariat qu'un acteur public, ici la ville de Marseille, signe avec une entreprise privée. Il y a une procédure du type d'appel d'offre, qui est censée rendre le processus transparent et répondant aux règles en vigueur. L'objet de ce partenariat est la réalisation des travaux. Le principe est relativement simple. L'entreprise ayant remporté le contrat, recevra un loyer annuel de la part de la ville pour la réalisation des travaux. Jusque là, rien de spécialement nouveau. Il pourrait s'agir d'une sorte de remboursement de crédit pour l'investissement des sommes investies pour la rénovation des écoles. La reconstruction des écoles marseillaises représente un PPP de plus d'un milliard d'euros. La particularité, c'est que, compte tenu de l'importance de la somme qui est gigantesque, seules les multinationales peuvent sérieusement prétendre à remporter le contrat.

Il faut préciser que le contrat ne concerne que 10% des écoles de la ville. Cela a pour conséquence d'exclure un certain nombre d'écoles du plan alors qu'elles sont dans un état très dégradé dont deux dans le quartier de Noailles où des immeubles viennent de s'écrouler provoquant des morts !

Attardons-nous un peu sur les origines de ce plan. N. Vallaud-Belkacem, alors Ministre de l'Education nationale se rend à Marseille. Elle s'exprime fortement sur l'état des écoles marseillaises en interpellant directement la ville en jugeant la situation inacceptable. La mairie, profitant de cette interpellation, décide de lancer le PPP, qui est, ni



plus ni moins une opération à haut intérêt financier pour l'entreprise qui remporterait le marché, pas pour les contribuables !

Alors, qu'est ce qui a posé problème pour qu'une résistance au PPP se construise ?

D'abord, un manque criant de démocratie. Nous estimons qu'une large concertation devait être proposée aux personnels et aux usagers, mais aussi aux contribuables de façon plus large, compte tenu des engagements envisagés. Il nous a semblé donc nécessaire de « reprendre la main », en quelque sorte car il s'agissait d'un blanc seing donné à la multinationale.

Ensuite, la FSU a jugé que c'était inacceptable car plusieurs paramètres rendent compte de l'ampleur de la confiscation de l'argent public par les entreprises privées.

Il s'agit d'un contrat valant plus

d'un milliard d'euros. En général, la construction d'une école se finance à environ six millions d'euros. Or, avec le PPP, son prix s'élèverait à douze !

Il faut rappeler que l'Etat s'était engagé à financer à hauteur de quarante millions d'euros pour les travaux d'urgence. Ces travaux ont été, pour la plupart, réalisés.

.....

« Le PPP n'est ni plus ni moins qu'une opération à haut intérêt financier pour l'entreprise qui remporterait le marché, pas pour les contribuables ! »

De quelle façon s'est construite la résistance ?

La FSU a, d'abord, contacté l'intersyndicale éducation. Très rapidement, des premières réactions publiques ont vu le jour. Mais, rapidement, nous avons compris qu'il nous fallait élargir le cercle. Nous avons alors contacté les architectes, parents d'élèves, artisans marseillais... Une mise sous les projecteurs médiatique s'est installée mais aussi la pression politique sur la ville qui devait trouver une solution, l'annoncer à la population et trouver son financement. Le PPP est très séduisant, selon comment il est annoncé, à court terme. Le financement public est très limité, les travaux commencent et finissent assez rapidement. En terme de visibilité de l'action politique, c'est très rentable pour les élus majoritaires en place. Si nous raisonnons à moyen et à long terme, le PPP est catastrophique. En voici les raisons.

– Premièrement, car nous entrons dans un cycle où la prise de décision ne se fait pas avec la volonté d'aller vers plus de démocratie.

– Ensuite, l'entreprise remportant le contrat, obtient un blanc seing pour réaliser, non seulement les travaux mais aussi la façon de le faire, sans tenir compte des besoins des populations, des professionnels, des usagers des services publics car aucune concertation n'est envisagée.

– C'est la mairie qui a décidé des sommes engagées. Le mode de calcul semble être au petit bonheur la chance. Il y a un coefficient de la difficulté des travaux. Une centrale nucléaire ne représente pas le même qu'une école. Dans le cas marseillais le coefficient retenu a été le même que pour une centrale nucléaire !

– Il faut rajouter l'entretien « gros œuvres » sur 25 ans. En général sur 25 ans cela ne coûte rien car les bâtiments sont neufs.

– Plus le coût du crédit immobilier.

– Un espace libre « à bâtir » donné par la mairie au constructeur. Environ 15 hectares pour l'ensemble des écoles concernées. Il s'agit du cadeau offert par la ville à la multinationale qui en dispose pour y construire ce que bon lui semble. À titre d'exemple, lors de la dernière rénovation du stade Vélodrome, c'est un hôtel de luxe et une galerie marchande qui ont été construits sur le même type de terrain.

– Il s'agit d'une concession donnée pour 99 ans !

Quels actions avez-vous pu mettre en place ?

Ce n'était pas simple avec les professionnels (architectes, artisans...) qui ne voulaient pas des élus. Donc, un compromis a été trouvé. Les élus sont concertés mais pas affichés. À la Région PACA, il n'y a pas d'élus d'opposition ce qui prive la société civile d'un grand nombre d'informations. La FSU contacte les syndicats de l'éducation. Puis, les agents territoriaux de la ville car ils sont concernés directement dans leurs missions, puis un groupe des professionnels, ingénieurs et architectes. Eux, ils sont contre, entre autre, car la multinationale risque d'employer des travailleurs venus d'ailleurs. Les emplois locaux ne sont pas sollicités.

Puis un groupe de citoyens marseillais. Parents d'élèves... Nom donné « contribuables marseillais ».

Le collectif a proposé un « plan B ». À la place de la destruction, il est possible de faire de la rénovation lourde. Isolation, ensoleillement, climatisation etc. Cela limite les coûts pour un travail important et conséquent.

Probablement il faudrait aussi des destructions/reconstructions. Mais de façon beaucoup plus limitée. Ensuite, il faut une demande de maîtrise d'ouvrage publique. En clair, les pouvoirs publics imposent un cahier des charges et sa maîtrise de réalisation. Ensuite, seules 10% des écoles sont concernées. Nous demandons que l'ensemble des écoles de Marseille soient examinées pour savoir dans quel état elles sont et de quel niveau de rénovation éventuelle elles ont besoin. Un plan pluri annuel d'investissement dans les écoles doit être fait.

Une concertation doit être envisagée avec les personnels et les usagers.

Le collectif n'a pas d'attitudes « poujadistes ». Le rôle des élus est reconnu. Tout est une question de choix politiques. Vouloir se couper du politique aurait inhibé le collectif et l'aurait privé de ses moyens d'action. Ni la FSU ni l'intersyndicale ne seraient arrivées seules à ce niveau-là de compétence en terme d'opposition et de contre propositions ni en terme de construction d'un plan B. ♦ **Entretien**

réalisé par **Andjelko Svrclin**

FSU 13

ANNULATION DES PPP

C'est avec une grande satisfaction que la FSU13 prend connaissance de la décision du Tribunal Administratif d'annuler les PPP pour les écoles de Marseille (délibération lors du conseil municipal d'octobre 2017).

La FSU13 et ses syndicats de l'éducation ont pris toute leur part dans la construction du collectif « Marseille contre les PPP », aussi large qu'inédit, avec des enseignant-es, des parents, des professionnels du bâtiment travaillant main dans la main depuis près d'un an et demi.

Cette unité a payé ! Bravo à tout le monde ! Nous avons su taire nos différences pour sauvegarder l'intérêt général et en particulier ceux des élèves de notre ville. Et in fine, faire mentir l'adage du pot de fer contre le pot de terre, car cette fois-ci, ce sont bien les citoyen-nes uni-es qui ont triomphé des multinationales et de la volonté politique de la deuxième ville de France.

Désormais, la balle se trouve dans le camp de la mairie : soit elle s'entête dans une fuite en avant mortifère avec les PPP ; soit elle ouvre de véritables négociations avec le collectif. Nous espérons que la raison et l'intérêt général primeront sur toute autre considération.

La FSU13 et ses syndicats continueront de soutenir et de participer au collectif et veilleront à ce que la parole des enseignant-es et des agents municipaux soit enfin entendue. C'est pourquoi nous demandons que la mairie organise des tables rondes dans toutes les écoles de la ville, afin d'établir un audit des réels besoins des enseignant-es, des parents et des élèves, au plus près du terrain, avec la participation et le diagnostic des professionnels du bâtiment.

Les enfants de Marseille méritent les mêmes conditions de travail que dans les autres grandes villes, sans craindre les plafonds qui s'écroulent ou les températures glaciales. Il est temps de ne plus négliger cette évidence !

